TREIZIEME ANNEE — N° 492 — On s'abonne au Bureau du Journal : 17, RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 15 FEVRIER 1919.

ABONNEMENTS
FRANCE . . . . Un an 8 fr.
ETRANGER. . . . — 10 fr.
LE NUMERO :
FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, Rue Drouot, Paris
TÉL. : GUT. 55-38

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . . Un an 8 fr.
ETRANGER. . . . — 10 fr.
Les abonnements se prennent (ère souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois
LE NUMERO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste

DES CERCLES pour les Rurales

Après l'avenir, le présent. Après avoir entendu les novices, écoutons les vétérantes, celles qui ont déjà prononcé les vœux qui les lient à la terre. Celles-là aussi s'inquiètent,écrivent et demandent des lumières.

« J'ai quitté Paris il y a cinq ans, pour me fixer à la campagne où j'entrevoyais un vaste champ d'action, trop délaissé à mon gré », m'écrit Mlle Cécile L... « Des obligations de famille m'ont empêchée d'aller à l'étranger, pour y acquérir, dans une école spéciale, les connaissances techniques que j'aurais souhaité posséder. J'ai donc dû me borner à consulter des livres et à m'initier peu à peu sur place, aux choses agricoles, dans le petit domaine où je suis installée.

« Mon expérience — si courte et si modeste soit-elle, suffit à me montrer tout ce qu'il y aurait à faire, tant au point de vue pratique qu'au point de vue social. Et je constate que, contrairement à l'opinion courante, les gens de la campagne ne se défient pas tellement des idées qu'on leur suggère, du moment qu'ils se rendent compte qu'on ne les émet pas par intérêt personnel et qu'on reconnaît, par ailleurs, leur compétence sur certains points qui leur tiennent à cœur.

« Mais des efforts isolés seront toujours moins efficaces qu'une concentration des bonnes volontés vers un but analogue. Aussi, je serais heureuse, pour mon compte personnel d'entrer en rapport avec les personnes qui s'intéressent à ces questions d'une façon active — (il doit s'en trouver, parmi les abonnées de *La Française*) surtout si elles habitaient dans la région bretonne où l'initiative manque tant. Je serais très disposée, dans la mesure de mes moyens et de mes capacités, à collaborer à toute tentative d'organisation ou d'amélioration en matière rurale.

« Si vous êtes du même avis que moi sur la nécessité de grouper celles qui veulent travailler dans le même sens — volontaires, propriétaires ou autres — j'espère que vous trouverez le moyen de les aider à se connaître et que vous voudrez bien le leur indiquer. »

Bien des fois déjà, nous avons eu occasion de constater ce même désir chez des femmes habitant la campagne. Il est certain qu'on y manque surtout du superflu, « ce superflu plus indispensable que le nécessaire », comme dit l'autre, et représenté, en l'espèce, par un lien entre toutes ces isolées. C'est là ce qu'il faudrait d'abord : société, ligue ou cercle avec son organe. Et voilà où serait le rôle admirable du *Cercle de Fermières* que tant de pays, Etats-Unis, Canada, Belgique, etc., possèdent depuis longtemps et qui sont de puissantes associations se développant si rapidement que les Etats se créaient 300 de 1900 à 1910, le Canada inscrivait plus de 140.000 présences aux conférences des cercles en 1910 ; la Belgique passait de 115 membres en 1905 à plus de 13.000 en 1911.

Les cercles ont fait une timide apparition en France, en Seine-Inférieure notamment où nous donnâmes à Rouen en 1912, une conférence sur l'invitation même du Cercle des Fermières de l'arrondissement. Il faudrait souhaiter leur développement intensif comme une des œuvres les plus utiles d'après-guerre, car ils n'apportent pas seulement à la vie rurale le « superflu » de relations agréables, d'échanges intellectuels très nécessaires, mais encore ils constituent le plus précieux des moyens d'instruction et d'éducation mutuelles.

Leur rôle irait peut-être même plus loin encore. Pourquoi leur fond de réserve ne constituerait-il pas une sorte de *banque féminine*, pouvant accomplir ce que ne fait pas le syndicat agricole, forcément restreint et toujours officiel ? La visite reçue dernièrement d'une agricultrice — encore une volontaire agricole — en quête de capitaux — bien minimes ! Il s'agissait de 5.000 fr. ! — pour intensifier sa production de céréales, nous a laissé le regret de ne pouvoir aider plus efficacement qu'en lui donnant quelques adresses personnelles. On sait très bien, le *Cercle* de sa région — qui est la riche et économe Bourgogne — lui consentant un prêt, selon sa « valeur » comme disent les Américains, laquelle est assurément connue dans le pays où elle cultive depuis des années.

Une agricultrice suédoise qui règne sur *cinq mille hectares* et qui voulait importer de France quelques renseignements sur la condition des rurales, nous demandait récemment si « réellement il y avait ici des femmes qui dirigeassent des exploitations et s'il y avait un mouvement dans cette voie ». Quelle réponse n'eût été que de montrer un *Cercle* en bon fonctionnement ! Et comment, seulement, faire toucher du doigt à une étrangère l'œuvre de l'admirable fermière française qui, de tous temps,dans toutes les régions, a su se mettre à la hauteur des tâches les plus difficiles... Ce qui lui manque seulement, ce qui manque à toutes, c'est simplement de se mettre en valeur, de nous faire connaître comme nous sommes réellement.

Il y a de bonnes, d'excellentes choses en voie de réalisation. Nous avons déjà parlé du cours du *Foyer rural*, 42, rue du Louvre, au Syndicat des Agriculteurs, qui veulent développer, en quelque sorte, le goût de la campagne et susciter les vocations. La *Section des Dames* de la Société des Agriculteurs de France, rue d'Athènes, est aussi un groupement des plus intéressants, des mieux intentionnés, tel encore le *Placement féminin* de la rue des Grands-Augustins, 22, où notre collaboratrice, Mme Pelletier d'Esclamps, fait de si bonne besogne en réalisant le repeuplement agricole avec ses colonies de jeunes garçons destinés au travail de la terre.

Et, puisqu'il est question d'œuvres, notons en passant l'utilité que présenterait l'organisme régional du *Cercle* pour centraliser et classer les œuvres de la région, comme aussi celles de la Métropole ou des autres zones qui peuvent en devenir correspondantes et les aider. Quel réseau d'aide mutuelle agricole ne pourrait-on pas créer ainsi pour le plus grand bien du pays !

Qui sait même s'il ne serait pas possible de s'appuyer sur les cercles une fois organisés pour la création de ces *Maisons sociales* si ardemment réclamées dans les centres ruraux ? Mme Compain a indiqué ici-même ce que sont ces foyers de vie,à la fois bibliothèque, bains, dispensaire, théâtre, café (sans alcool), école de culture physique, siège d'enseignement post-scolaire, etc. On sait que la réalisation du programme que remplissent déjà d'autres pays — il ne faut pas l'oublier — les *Maisons sociales* est la première à venir dans les réformes de demain.

Mais il est des réformes qu'il faut réclamer avant d'obtenir. Il vaut même encore mieux les exécuter soi-même. C'est pourquoi la campagne aura des Cercles et des Maisons Sociales lorsque les fermières seront conseillères municipales. Et elles rendront alors le bien pour le mal en créant deux *Maisons sociales* pour un bouge à alcool (1).

Odette Bussard.

(1) Selon le désir exprimé par Mlle Cécile L..., je centralise très volontiers les lettres de correspondantes rurales en essayant de créer par elles des groupes régionaux.

Conférences préparatoires au Vote Municipal

La 9e conférence, organisée par l'*Union fraternelle des Femmes* a lieu dimanche 16 février 1919, à 4 heures, à l'école des hautes études sociales, 16, rue de la Sorbonne, sous la présidence d'honneur de Mme Jules Ferry.

Programme :*Ce que les électeurs peuvent faire pour les futures élections*, par M. J. Ernest-Charles, avocat à la Cour ; *L'Ecole et la Municipalité*, par Mlle Hélène Bureau, professeur ès-sciences ; *L'art dans l'éducation*, par M. Léon Rosenthal, docteur ès-lettres, professeur de l'Art de France.

La 10e conférence sur l'assistance publique aura lieu le 2 mars à 4 heures (MM. Berthélemy, Mesureur, Mmes Alphen Solvador et Aurel.)

Guerre à l'Alcool

INTERDICTION DE L'ALCOOL AUX ETATS-UNIS

L'interdiction de la fabrication de l'alcool, et de l'importation des boissons alcoolisées vient d'être décidée pour l'ensemble du territoire des Etats-Unis, à dater du premier mai 1919, définivement.

Jusqu'ici, cette interdiction ne concernait que certains Etats.

Signature : (*Bulletin de l'Alarme*).

LA RECONSTRUCTION

Nous vaincrons sans doute l'Allemagne, déclarait un jour M. Cambon, mais si nous ne supprimons pas l'alcool aujourd'hui, l'alcool nous supprimera.

La victoire sur l'Allemand nous la tenons, merveilleuse.

Allons-nous être vaincus par l'alcool ?

Déjà l'Allemagne s'en flatte : Grâce à notre faible natalité et à l'alcoolisme qui cause une effroyable mortalité, elle espère prendre sa revanche.

Cela ne sera pas. Nous la vaincrons une seconde fois en supprimant l'Alcool qui reste maintenant notre pire ennemi.

Femmes de France, travaillez à la reconstruction !

Union des Françaises contre l'Alcool.

Adhérez, faites adhérer à *l'Alarme*. Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris, Président : M. Jean Finot.

LES FEMMES à la Conférence de la Paix

L'invitation suivante est envoyée par le Comité féminin pour l'étude des vœux à présenter à la Conférence de la Paix. (Secrétariat provisoire : 53, rue Scheffer, 16e arrondissement), à toutes les associations féministes capables de s'intéresser à cette organisation :

Madame,

La Conférence de la Paix qui siège en ce moment a entrepris la lourde tâche de réorganiser le monde sur des bases telles que les guerres deviennent impossibles et que les peuples jouissent de lois plus justes et plus démocratiques. C'est avec passion que le monde entier suit ce travail dont dépend le sort des générations futures. Cependant, les femmes de tous les pays sont péniblement impressionnées du fait que les hommes seuls préparent l'avenir, qu'aucune d'entre elles n'ait été appelée à participer à cette tâche de réorganisation et que le Code du monde, dont elles subiront les conséquences, aura été établi entièrement en dehors d'elles : une fois de plus, on aura parlé en leur nom, décidé pour elles, sans les avoir consultées.

Des protestations isolées se sont élevées, mais elles ne sont pas suffisantes; et c'est à un effort méthodique, concerté, capable de prouver la force et la puissance des énergies féminines que nous venons vous convier aujourd'hui.

Il nous a semblé intéressant de réunir à Paris, pendant la durée de la Conférence de la Paix, des femmes compétentes des pays alliés et amis, qui étudieraient en commun les propositions à soumettre aux commissions de la Conférence de la Paix.

Des sections seraient organisées: Travail, Hygiène, Droit, Morale, Suffrage Paix.

Les rapports seraient préparés dans ces sections, puis ratifiés par l'ensemble du Comité. Ce mode de travail est du reste celui qui est généralement adopté par les Congrès féminins. Ce qui différencie notre projet des Congrès précédents, c'est que ceux-ci n'ont généralement lieu que pendant quelques jours. Tandis que notre Comité actuel et les sections projetées travailleraient d'une façon permanente pendant toute la durée de la Conférence de la Paix.

Nous espérons, Madame, que cette union des activités féminines pourra vous intéresser, et nous vous prions de bien vouloir assister à notre première réunion d'organisation, qui aura lieu *Le dimanche 16 février, à 2 heures 1/2* au Lyceum, 8, rue de Penthièvre, Paris.

La Commission d'organisation provisoire :

Signatures :

Mmes Avril de Ste-Croix, K Benent Davis, Borel, Brunschvicg, de Caraman, Chenu, Cruppi, Diemer, Fallot-Matter, Girard, Mangin, de Ganay, Goblet d'Alviella, Grinberg, Harriman, Max Lazard, Leroy-Liberge, de Montmort, de Monster, Bertrand de Mun, de Noailles, Pichon-Landry, Puech, Raspail, Jules Siegfried, V. Thomson, d'Uzès, Maria Verone, Viollet, Weill-Raynal, de Witt-Schlumberger.

Les Femmes à la Conférence de Législation du Travail

La commission de législation internationale du travail réunie sous la présidence de M. Samuel Gompers, s'est prononcée pour l'admission des femmes parmi les délégués constituant la conférence.

Héroïnes du Jour

LEGION D'HONNEUR

Mme veuve **Segui** (Marie), née **Brugeille**, infirmière temporaire titulaire des hôpitaux militaires : « Infirmière dévouée, prodiguant ses soins aux blessés militaires depuis le 1er septembre 1914 ; a été blessée en pansant un malade atteint de septicémie grave; a contracté ainsi une infection qui a mis ses jours en danger, et a nécessité l'amputation du bras gauche. A été citée. »
(Ordre du 7 Janvier 1918).

Mlle Garnier des Garets (Marie-Louyse), infirmière-major S. B. M., surveillante générale d'un groupement d'ambulance : « Depuis le début de la campagne, n'a cessé de prodiguer ses soins dans diverses formations de l'intérieur et des armées, contractant à trois reprises, au chevet des malades des affections graves. S'est en outre acquis des titres spéciaux par le sang-froid et le courage dont elle a fait preuve au cours de plusieurs bombardements de sa formation, par avions et par pièce à longue portée, contribuant à maintenir l'ordre et à rassurer les blessés dont elle avait la charge. »
(Ordre du 7 novembre 1918.)

LISEZ FAITES LIRE
"La Française"
qui renseigne et défend les femmes
les aide à remplir leurs devoirs
et à obtenir leurs droits

CONFÉRENCE de l'Alliance Internationale

La Conférence qui a eu sa séance d'ouverture le lundi 10 février au Cercle du Lyceum, 8, rue de Penthièvre, et dont nous donnerons la semaine prochaine le compte-rendu, a été convoquée par l'*Union française pour le suffrage des femmes.*

L'Union ne s'est adressée pour inviter des déléguées, à la Conférence qu'aux présidents des sociétés nationales intéralliées affiliées à l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes.

Chaque pays a le droit d'envoyer trois déléguées et trois déléguées adjointes.

L'objet de la Conférence est d'étudier *la participation de la femme à la vie politique de son pays et spécialement à la vie politique internationale.*

En conséquence, les questions soumises à la Conférence sont les suivantes :

a — Suffrage féminin.
b — Société des Nations.
c — Représentation féminine au Congrès de la Paix.
d — Opportunité des vœux à présenter au Congrès de la Paix.

Nous pensons inutile d'insister sur l'importance de cette prise de contact et d'entente entre les femmes interalliées.

Noms des déléguées :

France, Mmes de Witt-Schlumberger, Brunschvicg, Pichon Landry. Déléguées adjointes, Grinberg, Compain, Valentine Thomsen.

Grande-Bretagne : Mrs Fawcett, Oliver Strachey, Miss Rosamond Smith.

Amérique, Miss Kaitherine Bement Davis, Mrs Harriman, Mrs Rublee.

Italie, Doctora Ancona, Mme Sounino Carpi.

Belgique, Mme Brigode, Mlle Van den Plas, Mlle Parent.

Nouvelle-Zélande, Miss Atkinson.

Afrique du Sud, Miss Nina Boyle.

QUESTIONS DU JOUR

La vie à Maubeuge 3 mois après l'armistice

« L'existence à Maubeuge est loin d'être normale, la vie matérielle y reste difficile et précaire.

L'amélioration progressive du ravitaillement qui comporte maintenant un peu de viande a satisfait, dans une certaine mesure, une population rendue accomodante et résignée par quatre années du plus dur esclavage.

Mais le mécontentement et l'amertume sont grands dans les cœurs de tous ces Français trop longtemps éprouvés.

La pénurie de charbon est complète. Malgré la proximité de la Belgique qui en est, elle, abondamment pourvue, pas une miette du précieux combustibe n'arrive ici, la privation de chauffage s'aggrave d'une privation d'éclairage puisque le gaz ne peut plus être fabriqué.

La laine des matelas, les vêtements chauds ont été volés par les Allemands.

La plupart des toits sont percés, le froid entre cruellement dans ces maisons ouvertes sur des malheureux insuffisamment couverts.

Une lettre met de 4 à 8 jours pour venir de Paris ou y aller. La reprise des affaires est nulle. Les voyageurs sont réduits, pour atteindre Maubeuge à emprunter des camions anglais dont le passage est absolument irrégulier et, il est par là même des plus compliqué d'amener ici les produits manufacturés dont on a été obligé de se passer depuis quatre ans.

Par exemple, il est encore impossible de se procurer des vitres et nombre de maisons atteintes par les bombardements et les explosions restent plongées dans une demi-obscurité.

La population quoique exaspérée, surtout par le manque de charbon, est restée patiente jusqu'ici, mais il serait bon de ne pas abuser de sa résignation. N'a-t-on pas d'autant mieux droit à une vie facile et abondante qu'on a souffert pendant 4 années les plus dures privations. »

La signataire de cette letire est une jeune fille de grande valeur morale, de celles qui n'avancent rien dont elles ne soient sûres.

Quand écoutera-t-on enfin ces douloureuses plaintes ?

Docteur Clotilde Mulon.

ECHOS

Un mariage de Féministes. — Nous apprenons le mariage conclu le 16 janvier de Mlle H. Pillet, fille de notre éminente féministe, Mme le docteur Edwards Pillet, avec le Docteur Monbrun, ex-interne des Hôpitaux de Paris, médecin aide-major de 1re classe, décoré de la Croix de guerre.

Le docteur Monbrun est le fils de l'avocat distingué, ancien bâtonnier de la ville d'Oran, qui met si généreusement son grave talent à défendre les droits méconnus des épouses légitimes. « La Française » a relaté ces belles plaidoiries.

SŒURS d'Outre-Méditerranée

Des Français séparés, souvent sans correspondance possible, pendant quatre longues années, se retrouvent aujourd'hui et se questionnent ardemment. Ceux qui reviennent des pays envahis ou d'Allemagne, ceux qui sont restés en France libre, ont à se raconter mutuellement une longue histoire de souffrances ou d'angoisses ; et tous ont hâte de savoir comment les autres ont vécu.

De plus, la guerre nous a donné la curiosité passionnée de tout ce qui est français, et que nous connaissions et apprécions si peu. Bien d'autres raisons — quelques-unes de la plus haute importance — attirent notre intérêt actuel vers la « plus grande France », vers nos colonies.

Entre ces dernières, parce qu'elle est française depuis plus longtemps, l'Algérie est aimée de tous les Français. Mais combien elle leur demeure encore inconnue.

Une de nos abonnées de là-bas nous signale l'œuvre ignorée des femmes de colons pendant la guerre : beaucoup ont remplacé leurs maris, leurs frères, leurs fils ; leur rôle fut parfois pénible dans leur isolement de « roumias » peu considérées, difficilement obéies par les Arabes contempteurs de la femme. Plus d'une dut prendre en main elle-même la charrue ou la moissonneuse, luttant contre le mauvais vouloir de leurs serviteurs indigènes.

Pourtant, ces Françaises, à l'esprit cultivé, capables de s'intéresser aux évènements, peuvent échapper à leur peine présente : une foule de voies sont offertes à leur pensée par leur éducation et la richesse de leurs souvenirs ; aussi leur sort paraît moins désolé que celui des femmes arabes ou berbères. Celles-ci, pauvres esclaves ployées sous un dur labeur, n'en reçoivent nulle récompense parce qu'elles n'ont même pas conscience de son utilité.

Mme Odette Keun vient de broser d'un pinceau ferme, vigoureux, élégant, le tableau de la vie de quelques-unes de ces femmes (1). Elle a parcouru à cheval l'Aurès, région montagneuse pleine de rochers sauvages et d'oasis verdoyantes, si peu connue, dit-elle, « que les Algériens même, lorsqu'on prononce son nom, recourent aux Atlas pour voir entre quelles limites le destin l'a placée, et aux livres pour apprendre de quels éléments elle est faite. »

Là, les villages sont rares, formés d'habitations généralement plus que simples; dans quelques-uns, les provisions familiales sont accumulées dans des forteresses appelées Guellâ, où chacun a sa grange, fermée avec un sceau en glaise, où il vient prendre chaque mois ce qu'il faut pour la vie du ménage.

Emplies dans les maisons, ces réserves seraient vite dilapidées par les vols des malicieux petits enfants, ou par l'indifférence des femmes, qui, devant ces amoncellements apparemment inépuisables, ne sauraient point, dans leur cervelle d'imprévoyantes, les répartir prudemment.

L'extérieur des demeures varie suivant les coutumes locales et le site, mais l'intérieur est plus uniforme et encore plus misérable :

Je commence par entrer de plain-pied, invariablement, dans une chambre noire qui m'aveugle et me suffoque. La fumée a donné au toit une ornementation bizarre, qui ressemble à des fougères brunes d'une extraordinaire ténuité. Mais les ménagères chaouyas ne s'en préoccupent guère. Ce n'est pas le moins du monde qu'elles soient paresseuses : elles abattent plus de besogne que leurs maris ou leurs frères, mais elles ne savent pas. Elles ont toujours vu le même cadre : elles continueront, à perpétuité, de le reproduire. Elles ont, pour couche, des nattes, quelquefois un lit élevé, qui pour tout sommier a des branches minces entre-croisées, recouvertes de couvertures et de peaux. Mais je trouve ces somptuosités plutôt dans les maisons des caïds ou dans les chambres des « azrias », qui sont tenues à être raffinées. Le reste de la pièce, entre ses piliers massifs, est rempli par les plus hétéroclites objets, tous parsemés sur le plancher, afin d'être commodément retrouvables : des malles et des coffrets, des tentures et des sacs, des cordes et des peaux de bouc, des coussins et des ustensiles de cuisine, de la farine et des fruits, des veaux et des poules et des chiens, des oignons et des lanières de viande séchée, des piments et du grain, du petit lait qui fermente dans des vases et du beurre qui rancit dans des outres. Trois ou quatre pierres composent le foyer. Des nouveau-nés dorment dans cet air noir, poussiéreux et âcre, tout au fond de grands couffins ouverts suspendus par des cordes aux solives. Des petits enfants et des bêtes circulent librement au milieu de cette incohérence, et se livrent avec simplicité, sur les nattes et les provisions, près des couffins et des branchages, aux fonctions naturelles. Je n'ai plus, depuis longtemps, la candeur de chercher de la beauté dans les habitations indigènes du Sud, mais ici je ne trouve même pas le premier vestige d'éducation artistique : la hiérarchisation des besoins. Tout affleure à même le sol : tout est contenté sur-le-champ; on n'a guère pressenti l'avantage du classement, de la séparation. C'est indéniablement la demeure, non d'hommes comme nous les connaissons, mais d'une sorte d'animal qui est enfin parvenu à se nourrir et à se vêtir lui-même.

Il s'agit ici d'une race berbère : les Chaouyas, dont les femmes, malgré cette hygiène déplorable,sont belles, robustes, et plus libres ,paraît-il, que leurs sœurs arabes,

L'hospitalité est immédiate : du café, des fruits, du lait caillé dans des pots de terre. Il faut s'asseoir sur une natte qu'on déroule vivement, tandis que Ouardi explique avec solennité que je suis une « taliba », faiseuse de livres. Le mot est magique : toutes les physionomies deviennent graves. C'est la science qui passe, pour eux. Elles ont l'esprit prompt et moqueur, et souvent leurs ripostes sont remplies d'humour :

— Que vas-tu écrire de nous, ma fille? — me dit une vieille. — Les Chaouyas sont des sauvages. Ils gardent les moutons et dorment ici et là, partout, dans les coins, comme les poules. *Et les femmes sont encore battues par leurs maris !..*

J'aurais pu lui répondre que nous en étions aussi là, dans la moderne Europe; mais il y a des causes qui exigent le sacrifice de toutes les vérités, et pour sauvegarder l'honneur de ma civilisation, je la regarde d'un air horrifié.

— Tu es heureuse... — me dit une autre.

Elle n'est plus assez jeune pour que de vagues désirs galants la fassent parler ainsi.

—... *Tu peux apprendre.* Nous, nous ne savons rien, jamais.

C'est la première fois que j'entends une femme indigène regretter son ignorance. Même à Tunis, où j'ai vu des émancipées, un tel aveu ne m'a pas été fait. Je ne veux point dire par là que cette population berbère, si demain on créait des écoles pour filles, se convertirait au féminisme d'un seul élan. Mais les femmes ne sont pas étouffées, abîmées, rendues atones et monotones, écrasées, sans espoir de réveil, comme les femmes arabes, par le despotisme masculin. Aucune femme vraiment arabe ne peut concevoir la rébellion contre la coutume et la volonté des hommes. Ces montagnardes berbères l'ont non seulement conçue, mais quelquefois même elles l'ont réalisée.

Leurs travaux m'intéressent beaucoup. Il y a des industries auxquelles elles s'adonnent exclusivement, tout comme il y a des charges de ménage dont elles doivent seules s'acquitter. Aucun Chaouya, par exemple, ne descendra jamais chercher de l'eau à la rivière, n'apportera du bois à la maison. Si sa femme est malade, il emploiera une porteuse, car à accomplir lui-même de pareils offices, immémorialement féminins, il serait, par tout son village, considéré comme déchu. Ce sont les femmes qui font ici la poterie. Elles me montrent dans leurs jardins ou leurs cours les mottes d'argile jaunâtres qui leur servent de matière première. Tout est fait à la main, comme juste : les procédés de fabrication sont les mêmes qu'aux temps de la préhistoire, et pour les archéologues modernes qui voient dans la céramique un des meilleurs moyens d'évaluer la chronologie et le degré de civilisation, ces poteries chaouyas seraient une mine de documents précieux, d'autant plus qu'elles ne servent guère au commerce et ne sont fabriquées par chaque mère de famille, toutes les semaines, qu'en vue des seuls besoins de son ménage. Un petit bloc d'argile est posé sur un objet fixe — une pierre, un morceau de grand vase brisé. La potière mouille la terre et la pétrit avec la paume de sa main; avec son pouce, elle creuse un peu le fond et élève les parois qu'elle étire et amincit de ses doigts nus. Aucun outil n'est employé. Le pot sèche au soleil pendant deux jours, et il est cuit ensuite dans le plus élémentaire des fours : une enceinte de pierres recouvertes de bois, d'alfa, de détritus auxquels on met le feu. Les pots y restent environ vingt minutes, et à leur sortie, tout brûlants encore, sont vernis avec une sorte de résine rouge.

Ces industries, cette curiosité naïvement admirative et curieuse de la science européenne, montrent que ces femmes sont intelligentes et élevables : il est lamentable qu'elles vivent dans des conditions telles de malpropreté et d'ignorance. Mme Odette Keun dépeint avec force la misère de ces régions au point de vue médical. *La Française* reproduira cette page d'autant plus volontiers qu'elle pourra suggérer à quelques-unes de nos jeunes femmes docteurs dont la situation n'est pas encore faite ici, l'idée d'un emploi généreux de leur vie et de leur savoir, particulièrement utile à l'humanité et à la patrie :

Les maladies sont nombreuses dans l'Aurès, mais jusqu'ici on ne les a guère combattues. Un médecin de colonisation consciencieux fait bien, en temps normal, des rondes nombreuses; se transporte dans les villages atteints d'épidémies; pratique ses tournées réglementaires de vaccination; mais quand les voyages sont si longs et difficiles, le pays si accidenté, la population si élevée et en même temps si dispersée, combien de douars un seul homme peut-il visiter par mois? Comment surtout pourrait-il stationner assez longtemps pour que ses enseignements répétés deviennent efficaces à force d'être contrôlés dans leur application? D'autre part, comment hisser sur une mule, pour des journées et des journées de marche, une femme agonisante ou un homme blessé? Il y a des déchets dans l'Aurès qui n'ont encore jamais vu un médecin européen. On avait élaboré, au temps de M. Cambon, un plan d'ensemble qui préconisait la création d'un corps médical auxiliaire : des indigènes qui, pendant deux ans, eussent étudié des

(1) « Revue de Paris », 1er février.

Voir « La Française » du 1er février.

questions élémentaires de médecine, et qu'on eût envoyés exercer dans une région déterminée. L'intention du projet était de toute pointe louable : l'exécution fut à peu près nulle. Mais je ne le crois même pas très pratique : si les femmes chaouyas sont « relativement » fort libres, il n'y a guère de maris qui permettraient à des hommes — à des indigènes, car nos médecins français trouvent aujourd'hui bon nombre de portes ouvertes — l'accès de leurs demeures.

Quelle peine affreuse de devoir tout regarder, dans l'impuissance! Des cas innombrables de gale et de teigne. On dort sous des couvertures communes, on se prête des vêtements infectés... Ouardi, qui a, je ne sais par quelle magie, acquis des notions d'infirmier tout à fait honorables, leur fait un cours d'hygiène. Des nouveau-nés bronchitiques râlent, au milieu des portes et des fenêtres ouvertes à tous les vents. Et je vois d'autres petits moribonds que l'entérite tout à l'heure va emporter. La mortalité infantile doit être formidable, — les mères aiment, mais elles sont aussi ignorantes, pauvres femmes que les génisses qui mettent bas... On me dit, à ce propos, que beaucoup de femmes meurent en couches.

Après l'accouchement, aucun lavage, même externe, n'est pratiqué, pas plus chez la mère que chez l'enfant, qui, du reste, est simplement enduit de beurre fondu avec du sel.

Les nouvelles mères gardent le repos pendant cinq ou sept jours. Cela est jugé suffisant. J'ai vu, un jour, une femme portant un enfant sur sa gorge, dans un chiffon rouge attaché à ses épaules. Elle avait une outre remplie sur le dos et montait lentement un sentier de chèvres. Je m'approchai de l'enfant qui dormait — une larve. La mère avait accouché trois jours plus tôt! Je ne m'étonne plus d'entendre que les femmes pratiquent très fréquemment l'avortement...

N'est-ce pas une nécessité impérieuse, immédiate, de leur donner, à elles qui portent déjà les plus lourds fardeaux, la possibilité de faire leur œuvre souveraine de vie avec un peu moins de superflue douleur?

Je songe, conclut l'auteur, qu'après la guerre, il y aura des femmes qui auront pris le goût du travail généreux et utile, qui auront perdu le goût excessif de l'homme, ou du moins, dans l'immense mouvement de libération, de vérité et de courage que la guerre aura créé, qu'elles auront regardé en face et jugé les traditions des âges passés. Je songe qu'il y en aura qui s'attacheront, à cause des leçons de la guerre, sans croire en aucun dieu, sans espérer dans les hommes, sans même beaucoup aimer la vie, aux besognes difficiles et longues, obscures et impayées. Car seul l'acte importe et non pas le succès. Après la guerre, je songe que, sûrement, il se trouvera en France des femmes qui voudront venir ici, dans les montagnes, sous les tentes, seules avec ce peuple que nous avons l'obligation d'élever. Et qu'elles soulageront, puisqu'aussi bien la guerre nous a donné, à jamais, le sens magnifique, — le sens tyrannique! — de la solidarité sociale, ces pauvres enfants souffrants d'un pays qui, appelé à défendre notre civilisation, n'y a pu participer encore que par la douleur.

A cette belle et juste conclusion, faut-il en ajouter une autre ? C'est que le savoir chez les femmes, et leur indépendance,ne sont pas nuisibles, mais au contraire indispensables au bon accomplissement de leur devoir au foyer.

Alice Berthet.

Le Problème du Placement et l'Office départemental

(Suite)

ŒUVRES FEMININES

Aux grandes heures d'improvisation que nous venons de vivre les besoins de la guerre ont créé dans le monde féminin un certain nombre d'œuvres de placement, qui furent à même de rendre de réels services. L'*Office central d'activité féminine*, l'*Enrôlement volontaire des Françaises* procurèrent aux hôpitaux, aux usines une partie de leur personnel. A l'œuvre de placement pure et simple l'*Enrôlement volontaire* joignit le souci de *l'orientation professionnelle*. Par des interrogations intelligentes et approfondies, on tenta de guider les femmes inexpérimentées. Des enquêtes sérieuses furent menées par des inspectrices du travail. C'est dans ce sens qu'il sera particulièrement intéressant pour cette œuvre de se développer.

Une autre tendance au groupement appuyait à l'*Association des anciennes élèves de Lycées*. Sur la jeune et intelligente initiative de Mme Claude Isle-Wall, un office permanent a été créé où de jeunes femmes de bonne volonté s'efforcent de guider amicalement leurs anciennes compagnes dans le choix d'une profession.

Il serait à souhaiter pour l'avenir, à mesure que l'Office départemental se développera, et sera à même de répondre aux besoins de toutes les professions, que les groupements d'ordre privé fassent œuvre de canalisation et n'opposent pas au grand centre une concurrence puérile. Ils comprendront aisément la nécessité de ne pas conserver leur clientèle particulière,et n'est à cette condition qu'ils pourront concourir et participer à la grande activité de demain, qui sera le but de tous.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL FEMININ

A la question du *placement féminin* est étroitement liée une autre grave question de l'œuvre présente, c'est celle de l'*Enseignement professionnel*. Une des personnalités du monde du travail qui se préoccupe simplement de ces deux problèmes est Mlle Guillemin, inspectrice de 10.000 travailleuses au ministère de la guerre.

Mlle Guillemin qui accomplit sa tâche au sein ainsi le plus élevé du mot crée au début de la guerre, secondée par le capitaine Hellmann et M. Touzaa, un *service de placement du personnel féminin* attenant au *ministère de la guerre* d'abord, les autres ministères ensuite. (Cet élargissement aura sans doute comme salutaire et première conséquence l'unification de notre pays dans les administrations publiques). A cette institution s'adjoint un Comité de patronage dont Mlle Guillemin est la présidente s'efforçant de relever le niveau des examens d'admission. Depuis février 1918, des cours furent organisés au ministère de la guerre pour préparer à l'emploi de sténo-dactylographe. Ils ont permis d'éduquer en peu de temps les meilleures refusées des concours précédents et de répondre aux besoins de personnel. Dans le même sens et sur la même initiative, des cours sont organisés pour la préparation de divers emplois de bureau, copistes, sténo-dactylographes, comptables, dans les locaux et par les soins de l'*Enrôlement volontaire des Françaises* et promettent de prendre un sérieux développement.

En effet, les femmes qui surgirent du jour au lendemain à l'atelier, à l'usine, dans les bureaux, étaient-elles préparées à remplir leurs nouveaux devoirs ?

« Elles arrivent et demandent du travail. Ce sont des veuves de guerre, des « femmes de mobilisés, des soutiens de famille. Elles ont droit à la plus large « assistance sociale, dit très justement Mlle « Guillemin... Mais à mérite égal n'est-il « pas nécessaire de faire un choix d'après « la capacité et de mettre autant que « possible chacune à la place qu'elle saura « le mieux occuper ? Il y a à établir une « distinction entre celles qui sont prêtes à « fournir un effort véritable, suivi, sérieux, et celles qui — hélas ! ne sont « capables que d'un travail d'amateur et « ne réclament qu'une sinécure. Il est à « remarquer que s'il y a abondance de « demandes pour les emplois subalternes « féminins, les situations qui exigent un « niveau moral plus élevé, une abnégation « plus grande, ne trouvent pas de recrues. « L'effort effraie s'il n'est pas accompagné « d'avantages matériels. On manque d'infirmières-visiteuses, de surintendantes « d'usine, toutes professions qui impliquent une éducation sociale et morale. « Ce fait doit être connu. N'est-il pas significatif de l'effort qui reste à faire « pour l'éducation professionnelle féminine ? ».

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Mlle Guillemin, M. Touzaa, grands soutiens du monde des travailleurs, ce rencontrent encore dans un projet qui serait l'achèvement de leur œuvre d'assistance sociale : c'est celui d'un office de renseignements où l'ouvrière, la travailleuse, serait guidée immédiatement et sans recherches pénibles vers les œuvres qui peuvent l'aider ou la secourir dans le cas particulier où elle se trouve : pouponnières, maisons d'accouchement ou de convalescence ou tout autre cas. L'*Office central d'activité féminine* prendrait part à cette organisation.

Le projet est dans l'air : nous croyons savoir que Mme Eugénie Weill, présidente de la section au C.N. et qui fit naître tant d'œuvres fertiles, s'en préoccupe, elle aussi. Sans nul doute, tous les efforts s'uniront et se coordonneront dans l'avenir.

On s'étonne en effet, que dans cette immense ville de la charité, de l'assistance qu'est Paris n'existe pas une permanence où des personnes expérimentées sachent guider de suite ceux et celles qui réclament une aide passagère. Cette permanence munie du téléphone, serait en rapports constants avec les grandes œuvres d'assistance. Par des enquêtes minutieuses, elle se tiendrait au courant du fonctionnement plus ou moins parfait des œuvres privées, afin de pouvoir diriger dans la bonne voie ceux qui s'adressent à elle.

C'est là un vaste et utile projet.

Mayotte Marx.

Carrières Féminines

POUR LES CHOMEUSES

Les chômeuses sont informées que l'Office départemental du placement dispose d'offres d'emploi dans les professions suivantes :

a) *Femmes* : Apprentie charcutière, bijoutière-chaîniste et polisseuse, bonne à tout faire, brocheuse, brodeuse fantaisie, cartonnière, confectionneuse, fille de semaine, gainière, jeune fille pour travail facile dans divers métiers, maroquinière, modiste, monteuse de couronnes en perles et de fleurs artificielles, peintre sur pongée et satin, repasseuse, première main grande couture.

S'adresser : pour les industries du vêtement, 38, Boulevard de Sébastopol. Pour les gens de maison, 28, rue du Four, toutes les autres professions, 50,rue de Rivoli.

A TRAVAIL EGAL, SALAIRE EGAL

La Tribune du syndicat central des travailleurs municipaux publie l'article suivant dont nous ne pouvons que la féliciter:

Demain, pour la femme, depuis l'admirable balayeuse, debout dès 3 heures, courant à toutes les intempéries pour approprier Paris qui se lève, jusqu'à nos ambulancières, nos infirmières, nos loqueteuses, ou nos dévouées femmes de service apportant leurs soins maternels aux enfants confiés à nos écoles républicaines, il faut que les jours qui vont suivre soient pour toutes ces collaboratrices des jours où l'inquiétude soit bannie, mais où le foyer aura retrouvé son éclat par le rire des enfants, la joie du ménage, à l'abri de tout souci, parce que tout le monde pourra manger à sa faim et vivre tout de même un peu pour soi.

Pour toutes ces femmes fatiguées par de durs labeurs, frêles roseaux que le temps vieillit bien avant nous, notre Syndicat — non par sentiment, mais par nécessité — vient de décider que la femme, par sa constitution délicate, par la fragilité de son sexe, devra, dans sa fonction, être considérée au même titre que les ouvriers qui bénéficient de la retraite à 20 ans, avec les avantages accordés à 25 comme service insalubre.

Notre Syndicat central s'inspire pour cette détermination de la nécessité qu'une femme, moins résistante que l'homme, plus faite pour vivre dans son intérieur, doit, si elle est employée dans nos services, profiter d'un régime avantageux comparativement à celui de l'homme.

Puis, à fonction équivalente avec nous, la femme devra avoir un salaire identique, pensant avec juste raison que l'emploi de la femme ne doit pas être en concurrence avec celui de l'homme ; aide et protection à son égard, voilà ce que nous ferons.

Bulletin des Sociétés Féministes

Union Française pour le Suffrage des Femmes

Le Barreau et le Suffrage des Femmes

Dans une grande conférence organisée le dimanche 9, à la mairie du X^e^, par l'Union française pour le suffrage des femmes, un certain nombre d'avocats éminents ont bien voulu nous dire les raisons qui, selon eux, militent en faveur du vote des femmes.

La grande salle des Fêtes de la Mairie était comble; beaucoup de femmes, de toutes les professions et de tous les métiers, des hommes, sans aucune distinction de parti, des poilus revenant de la Grande Guerre, et tous, par leur attitude, par des paroles échangées à voix basse, par leurs applaudissements répétés, montraient combien vivement les intéressait et les préoccupait la brûlante question du suffrage des femmes.

Au cours de la Conférence, nous avons eu le plaisir d'entendre trois déléguées anglaises : Mrs. Fawcett, Shatchey et Smith. Toutes trois ont déjà exercé le droit de vote que l'Angleterre vient d'accorder à ses femmes, et même ont été candidates aux élections; elles nous ont dit combien le suffrage des femmes était nécessaire au bien du pays, et quels excellents résultats il avait déjà donné en Angleterre.

« Il est attristant, a ajouté Mrs. Fawcett, que les femmes de France n'aient pas comme leurs sœurs d'Angleterre, d'Amérique, des pays Scandinaves, etc., le droit de vote, car c'est de France qu'ont été lancées par Condorcet à travers le monde les grandes et généreuses idées féministes, et la France seule ne récolte pas les fruits qu'elle a semés. »

C'est M. le bâtonnier Busson-Billault qui préside la Conférence; avec son éloquence habituelle, il fait l'éloge des femmes et de l'œuvre immense accomplie par elles pendant la guerre, et demande énergiquement à ne pas les voir rester dans une situation inférieure que rien ne justifie.

M^e^ Suzanne Grimberg nous fait ensuite sa « profession de foi féministe »; elle réclame pour les hommes et pour les femmes l'égalité politique, seul moyen pour les femmes d'obtenir l'égalité civile, d'empêcher que la loi ne les assimile aux mineurs, aux fous et aux criminels, à éviter les inconvénients qui résultent pour la famille entière de l'incapacité de la femme mariée, et de contribuer au bien du pays en tranchant le problème de l'alcool et en empêchant les guerres futures.

Avec beaucoup d'esprit et de verve, M^e^ Marcel Heraud constate que le temps n'est plus où la force était à la base de l'organisation de la famille et de la Société, le règne est aujourd'hui à l'intelligence, et comme les femmes sont loin d'en être dépourvues, donnons le vote aux femmes. Seulement, Mesdames, **« ne croyez pas que les choses se passent toutes seules. »** C'est à vous de réclamer et d'exiger l'exercice de vos droits.

De retour de Douai, où elle est restée pendant tout le temps de l'occupation allemande, Maître Marie-Thérèse Moreau est venue vanter le courage et la grandeur d'âme des femmes des pays envahis qui ont dû malgré tourments et souffrances, accomplir leur devoir moral jusqu'au bout, et qui au péril de leur vie ont caché et ravitaillé pendant quatre ans des prisonniers français.

Toutes ces femmes, dit Maître Moreau, ont bien montré qu'elles avaient une patrie, et ont mérité que la Patrie le reconnaisse.

Maître Ragnol, avocat à la Cour de Cassation, envisage la question du vote des femmes au triple point de vue de la Justice, du Droit et de l'intérêt du pays. Les femmes, dit-il, sont capables d'exercer le droit de vote; il est injuste de les en priver alors qu'on l'accorde à des fous, à des alcooliques et même à des hommes parfois condamnés par les tribunaux.

Les femmes ne sont plus « la moitié de l'homme », mais la moitié de l'humanité, et on ne peut exclure la moitié de l'humanité sans que l'humanité tout entière en souffre.

Maître Corcos vient ensuite insister sur la compétence de certaines femmes instruites, cultivées, illustres, et regrette que le pays se prive d'un concours aussi précieux.

Enfin, Mme Alice La Mazière, vice-présidente du groupe de Paris de l'U. F. S. F. nous communique les résultats de ses enquêtes sur ce qui a été fait en France pour la mère et l'enfant.

Tout ce qu'ont organisé les hommes, dit-elle, en matière de crèche et de garde d'enfants a été mal organisé. Les hommes n'ont pas compris qu'il fallait que l'ouvrière pût garder son enfant et le nourrir elle-même; ils ont séparé la mère de l'enfant, ils ont pris de mauvaises dispositions en ce qui concerne les crèches, de sorte que chaque année il meurt en France, plus de 84.000 bébés de moins d'un an. Faut-il en vouloir aux hommes? Mais non, ils ne connaissent rien aux questions de maternité, et de soins à donner aux enfants; c'est à des femmes qu'il appartient de les résoudre; confions-leur donc ce soin et nous conserverons à la France des milliers de vies précieuses.

Tous les orateurs remportèrent un vif succès; et à l'issue de la conférence, de très nombreuses adhésions à l'U. F. S. F. vinrent prouver que la plupart des assistants avaient été gagnés aux idées de suffrage exposées devant eux avec tant d'éloquence et de force.

Odette Simon.

⁂

L'U. F. S. F. met en vente au prix de 0 fr. 25 l'exemplaire, une excellente brochure de propagande, que nous croyons appelée à rendre de grands services : La Femme et la loi, par Mmes Pauline Relbour et Pichon-Landry. Elle est divisée en 3 chapitre : « 1° Vis-à-vis de son mari, la loi demande à la femme d'abandonner toute liberté quant à sa nationalité, sa personne, ses biens. (Suivent les articles relatifs à la nationalité, à la personne, aux biens avec court commentaire explicatif et critique.)

2° Vis-à-vis des enfants, le mariage rend la femme mineure.

3° Vis-à-vis des tiers, la femme mariée perd toute liberté par les articles 215 et 217 qui constituent l'incapacité légale de la femme mariée.

⁂

Nous publions ci-après les deux questionnaires adressés aux Groupes en vue du Congrès de 1919.

Toutes les personnes que ces questionnaires intéressent sont priées d'envoyer aux rapporteurs les renseignements qu'elles pourront réunir.

Rappelons que les réponses concernant le **suffrage dans les milieux ouvriers**, sont centralisés au secrétariat de l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris, 16^e^.

La Secrétaire générale adjointe,
Paulina Rebour.

LE SUFFRAGE DES FEMMES DANS LES MILIEUX RURAUX ET DANS LES PETITES VILLES

L'Union Française pour le Suffrage des Femmes prépare pour son Congrès de 1919, une enquête sur le vote féminin.

Elle vous prie de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous et d'envoyer votre réponse avant le 10 mars 1919, à Mme Juliette-François-Raspail, rapporteur, 11, rue Joseph-Bara, Paris (6^e^).

Questionnaire

1. Les personnes de votre région désirent-elles voter aux prochaines élections?

2. Comprennent-elles l'importance familiale, sociale, économique du Bulletin de vote?

3. Par suite des vides causés par la guerre, y aura-t-il assez de personnalités compétentes pour administrer votre Commune sans le secours des femmes?

4. Croyez-vous à la nécessité d'une campagne en faveur du suffrage féminin? Comment l'envisagez-vous?

5. Pensez-vous que le suffrage féminin modifierait l'orientation politique de votre région?

La mortalité infantile

1. Quel est le pourcentage de la mortalité infantile dans votre région, entre 0 et un an?

Causes régionales habituelles.

Si la mortalité infantile est plus ou moins élevée que dans la moyenne des départements français, quelles sont les causes régionales de ces variations?

2. Proportion d'allaitement maternel.

Proportion d'allaitement artificiel.

Proportion d'envois en nourrice.

La guerre a-t-elle modifié ces proportions?

A-t-elle influencé la qualité, la quantité et les prix des nourrices?

La surveillance des enfants en nourrice est-elle efficacement pratiquée?

Possibilité de l'améliorer. — Quelles seraient vos suggestions personnelles à cet effet et celle des médecins de la région?

3. Pourquoi l'allaitement au sein n'est-il plus pratiqué?

Quels remèdes ont été tentés?

Sont-ils insuffisants en eux-mêmes ou dans la façon dont ils sont pratiqués?

Lesquels suggéreriez-vous?

4. La puériculture est-elle enseignée dans votre région :

a) Dans les écoles primaires?

b) Dans les écoles secondaires?

c) Dans les écoles normales?

d) Par des organisations privées?

5. Les éléments existent-ils pour créer ou développer l'enseignement de la puériculture?

Quelles œuvres de puériculture existent dans votre région :

a) A la campagne?

b) Dans les villes?

Suffisent-elles?

Que serait-il possible d'y tenter, qui soit exactement adapté aux besoins régionaux?

6. Proportion des abandons d'enfants?

Causes régionales?

Remèdes que vous suggéreriez?

7. Dans quelle mesure peut-on espérer que l'exercice des droits civiques serait employé par les femmes de votre région à la protection de la première enfance?

Avez-vous des raisons fondées sur des faits pour croire que leur action serait plus efficace que n'a été celle des hommes?

D^r^ C. Mulon,
Membre du Comité du Groupe de Paris, Rapporteur d'Hygiène du C. N. F. F., Médecin-Chef de la Pouponnière et de la Section de Camouflage de Paris.
27, avenue Bugeaud, Paris (17^e^).

On nous écrit

L'ÉDUCATION PAR L'ETAT

Il ne faut pas croire que la tâche d'élever un enfant soit à la portée de chacun, cela exige un don spécial et des études pédagogiques appropriées.

Jusqu'à présent, on laisse à la famille l'entière responsabilité de l'enfant, d'instruction obligatoire, si mal surveillée, n'y apporte qu'une bien faible restriction. De cette manière, la santé morale et physique des petits se trouve, neuf fois sur dix entre des mains inexpertes et maladroites. La tendresse même des parents est souvent un danger pour le bien véritable des jeunes êtres qui leur sont confiés.

Que de vies détournées de leur sens normal, du fait de parents malhabiles qui ne comprennent pas la nature souvent mystérieuse de l'enfant! Lorsqu'il s'agit du choix d'une carrière, le parti-pris, les préjugés ou l'ambition familiaux exercent plus d'influence que les désirs et des capacités de celui dont l'avenir se joue.

Un fait généralement reconnu est que les parents qui veulent s'occuper eux-mêmes de l'éducation de leurs enfants ne réussissent dans leur tâche difficile que de façon tout exceptionnelle. Ils n'ont, ni l'impartialité, ni l'autorité morale nécessaires pour choisir et imposer un système rigoureusement approprié au caractère, aux dispositions de leurs élèves. L'enfant a l'intuition de la justice et de la logique, il n'obéit entièrement qu'aux maîtres qu'il sent réellement capables de le commander; que ce maître se trompe ou que ses actes contredisent ses paroles : c'est fini de son autorité, quand la malice enfantine a trouvé le défaut de la cuirasse, la confiance et le respect s'évanouissent bientôt. Pourquoi le maître étranger a-t-il plus d'influence que les membres de la famille? C'est qu'il ne se montre à l'enfant que comme éducateur, comme un exemple que l'on doit suivre.

L'enfant n'étant pas à même de l'observer en toutes circonstances, ignore en partie ses faiblesses et ne voit en lui qu'un être supérieur devant lequel son instinctive logique le pousse à s'incliner.

Dans la vie familiale de chaque jour, il est impossible que les parents s'observent assez pour conserver intact le prestige nécessaire à leur autorité. Fatigués, énervés par leur profession ou leurs ennuis domestiques, ils décochent souvent, dans un mouvement d'impatience une réprimande plus ou moins juste aux petits turbulents dont le bruit ou les questions importunes les agacent; d'autres fois, ils fermeront les yeux avec lassitude sur des écarts qu'il faudrait au contraire réprimer.

Ensuite, chose plus grave, le père et la mère ne sont pas toujours du même avis, ils discutent devant les enfants, se critiquent mutuellement, donnent des ordres contradictoires, et l'enfant, cet observateur passif et silencieux dont nul ne se méfie, écoute, réfléchit et — juge. Enfin la psychologie est un don spécial que tout le monde n'a pas et qui est indispensable pour tirer le plus grand parti possible des qualités d'un enfant, comme pour combattre ses défauts avec succès.

Bien rare est l'homme qui peut apprécier son œuvre et la critiquer justement : celui-ci l'admire trop, celui-là, pas assez; nous jugeons mal ce qui nous touche de trop près, et les parents connaissent souvent moins leurs enfants que l'étranger qui passe quelques heures au foyer commun.

Encore ne parlons-nous ici que des bons parents, qui ne reculeraient devant aucun sacrifice pour assurer le bonheur des petits, but unique, espoir et consolation de leur vie; si leur tendresse est parfois aveugle et maladroite, elle n'en est pas moins profonde et sincère, digne de toute admiration, de toute reconnaissance et de tout respect, mais combien d'autres ignorent ou méconnaissent les devoirs qui leur incombent!

L'enfant n'appartient pas uniquement à sa famille, mais à la Société dont il deviendra l'un des rouages. Il faut qu'un contrôle soit donc établi pour sauvegarder l'éducation rationnelle de chaque enfant depuis sa naissance afin qu'il soit prêt à remplir un jour, la place qui lui est destinée.

Marcelle Vertuet.

CHRONIQUE DES ŒUVRES ET INSTITUTIONS

(Siège administratif : 23, rue Louis-le-Grand.)

LA RENAISSANCE DES CITES

La Croix-Rouge américaine vient encore de témoigner de sa généreuse sollicitude envers les régions dévastées en chargeant la Renaissance des Cités de continuer les travaux de recherches déjà entrepris pour assurer dans les meilleures conditions leur reconstitution et en remettant à cette œuvre d'entr'aide sociale des documents de haute importance réunis sous la direction si dévouée et si éclairée de M Geo B. Ford, l'éminent architecte urbaniste de la ville de New-York, Directeur de la mission spéciale de la Croix-Rouge américaine.

La Renaissance des Cités mettra ces documents à la disposition de ses collaborateurs à partir du 1^er^ mars.

⁂

La Renaissance des Cités, œuvre d'entr'aide sociale, ouvre un **concours interallié ayant pour objet :**

De déterminer les éléments sociaux de la Cité moderne et de fixer les données de l'aménagement rationnel des villes, villages et bourgs à reconstruire dans les régions françaises dévastées, afin d'inspirer, par cette mise au point de l'économie sociale des villes, ceux qui auront à établir les plans techniques.

Elle fait donc appel : d'une part, à ceux qui se sont spécialisés dans l'étude de cette science naissante, que l'on pourrait appeler : « la Sociologie municipale »; de l'autre, à ceux qui ayant la pratique de la vie sociale, chefs d'industrie, ouvriers, artisans, éducateurs, artistes... — peuvent aider, par d'heureuses suggestions, à donner une forme et toute la précision possible aux besoins collectifs des hommes. Il serait à souhaiter que des groupements : syndicats, coopératives, associations d'instituteurs, de savants, d'artistes... missent à l'étude les problèmes qui font l'objet de ce concours, afin d'y apporter, avec une documentation plus étendue, les inspirations de leurs milieux particuliers. De même les idées émises par les concurrents étrangers, qui voient fonctionner chez eux des organismes neufs, dont ils tenteront une adaptation à la vie particulière des cités françaises, pourront être d'un grand intérêt.

Les réponses pourront porter :

a) Soit sur l'ensemble des éléments sociaux qui constituent l'un des trois types d'agglomération humaine : la ville; le bourg; le village.

b) Soit sur tel organe particulier qu'il importerait de créer ou de parfaire dans les cités nouvelles.

Le concours est ouvert depuis le 1^er^ février 1919.

Il sera définitivement clos le 15 mai pour les pays d'Europe, et le 27 mai pour les autres pays.

Les travaux devront être remis au siège administratif de La Renaissance des Cités, 23, rue Louis-le-Grand, aux dates ci-dessus indiquées pour les différents pays — soit les 15 et 27 mai.

Le résultat du concours sera notifié le 5 juin.

Ces travaux portant sur des idées qui ne peuvent s'exprimer sous la forme graphique, auront l'aspect de « mémoires » comportant au maximum 50 pages manuscrites et dûment écrites.

Le mémoire peut être accompagné d'un dessin dont il ne sera tenu compte qu'à titre documentaire.

Le concours est anonyme. Chaque mémoire portera la devise choisie.

Les concurrents devront joindre à leur projet :

1° Une enveloppe cachetée portant la devise et contenant :

a) Leur nom, prénoms, date et lieu de naissance;

b) Une pièce établissant leur nationalité;

2° Un état en double exemplaire portant la devise et indiquant le nombre et la nature des pièces produites par lui. (La non-observation de ces conditions entraînera la mise hors du concours.)

3° Les mémoires devront autant que possible être rédigés en français.

LIVRES NOUVEAUX

La Lucha contra el alcoholismo y el problema femenino, par la Doctora Paulina Luisi (Buenos-Ayres). Brochure.

Le droit au dessus de la Race, par Otto Kahn (Perrin), 3 francs.

Le Crime des Riches, par Jean Lorrain (La Renaissance du Livre, collection in-extenso), 1 franc.

Quelques guides de l'Opinion en France pendant la grande guerre, par A. de Chambure (Celin, Mary Elen). 4 fr. 50.

COURRIER DES LECTEURS

Mlle Brilland. — La prime Préjugés et Problèmes des Sexes est presque épuisée. Mais nous aurons encore assez longtemps « Catéchisme féministe » à offrir.

Mme Méry, Avignon. — Nous lirons avec plaisir ce que vous voudrez bien nous exposer touchant cette grave question.

La Presse et les Femmes

Le retour au Foyer (Patte, « Single Revue »),

Ramenez, la Femme au Foyer et la paysanne à la Terre !... — Voilà le cri des masculistes.

Je m'y associerai de tout mon cœur quand vous aurez guéri la société des vices de la soi-disant civilisation.

Vous dites à la femme : « Sois mère... Tu n'as que là ton vrai devoir... » Mais vous n'empêcherez pas le Père, le mari de dilapider l'argent de la famille, et vous ne prenez pas garde que si ce père, cet époux meurt, il laisse les siens dans le besoin... Si la femme moderne travaille, c'est qu'elle est « obligée » de travailler...

Les campagnes se repeupleraient le jour où les pouvoirs publics s'occuperaient du paysan, l'instruisant, lui fournissant la propreté ; avec l'eau la clarté électrique, les connaissances d'hygiène, et des divertissements. Faites des lois pour que le restaurant champêtre ne soit pas un « endormoir »... Ne dites à personne : « Sanctifie-toi », mais : « Trouve le bonheur dans ton devoir joyeusement accompli ».

ADJUDANT, médaillé militaire, instruit, capable, actif et vigoureux — nombreux séjours coloniaux — cherche situation coloniale, n'importe quelle colonie. Disponible 20 mars. Ecrire Planel, 18, boulevard St-Barthélemy, Nice (Alpes-Maritimes).

CROIX TRICOLORE, 270, boulevard Raspail, demande secrétaires pour Rapatriés Soldats.

Primes à nos Abonnés

A tout abonné qui nous en procure un nouveau ou qui prend lui-même deux abonnements, nous offrons une des primes suivantes à son choix :

2° Le Catéchisme féministe de J.-J. Renault. Excellente vulgarisation de la doctrine par demandes et réponses. Nous nous sommes assurés le reste de l'édition et l'ouvrage se trouverait difficilement en librairie.

MAISONS RECOMMANDÉES

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine, il économise temps, peine et argent. Il est seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux Potage-Consommé Riche. Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le BOVRIL est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 152, rue Réaumur, Paris (2^e^).

BIÈRES
BIÈRE FANTA non alcoolisée
BIÈRE spéciale pour nourrices
BIÈRE de TABLE
6, rue Guyot (Paris) — Téléph. Wag. 8-[illegible]

La Gérante : JANE MISME.

Imp. des Arts, 11, rue Molière, Paris.

ECOLE ROY

7, rue Lagrange
PARIS (5^e^)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ, COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce aux Services officiels des Chambres, des Examens des Ministères et Administrations, chez notre Professeur de Sténographie
Cours GRATUITS et cours réduits. — Cours par Correspondance.
PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

TREIZIÈME ANNÉE — N° 493

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . . Un an 8 fr.
ETRANGER. . . . — 10 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —

Aux bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
10, *Rue Drouot, Paris*
TÉL. : GUT. 55-38

LA C… des Femmes

Sur l'initiative de l'Union Fr… pour le Suffrage des Femmes, une… gence de déléguées des femmes su… les appartenant aux pays alliés … à l'Alliance Internationale pour l… frage s'est tenue au Lyceum-Cl… rue de Penthièvre pendant la sem… 10 au 17 février.

Le programme comportait ce… l'étude de la participation des … à la vie politique de leur pays et … lement à la vie politique interna… dans laquelle entrait, bien ente… principe de la représentation des … au Congrès de la Paix.

A l'heure où ces lignes sont … nous ne savons encore ce que ser… sultat du travail qui a été fait … membres de la Conférence. Mais … certain que les efforts fournis … être considérés comme étant les pl… ceptibles d'amener une réalisati… vœux émis par les femmes de tou… ligues ou associations au sujet de… présentation des intérêts féminins … Conférence de la Paix.

Les Comités nationaux de chaqu… de l'Entente et les Etats-Unis, avai… priés de nommer et d'envoyer troi… gués et trois déléguées suppléan… raison de la difficulté des services … et des transports, la Conférence … réunir des membres de tous les pays.

Seules donc, les déléguées su… participèrent aux travaux.

Amérique : Mrs J. Borden Harr… Mrs Juliette Barrett Rublee ; Dr … me Davis,

Angleterre : Mrs Millicent Garret… sett ; Mrs Oliver Trachey ; Miss … mond Smith.

Belgique : Mme Brigode ; Mlle … Parent ; Mlle Van den Plas.

France : Mme de Witt-Schlumb… Mme C.-L. Brunschvicg ; Mme … Landry,

(Suppl.) Mme Suzanne Grinberg … Louise Compain; Mlle Valentine Th…

Italie : Mme Ancona.

Amérique du Sud : Miss Nina Boy…

Nouvelle-Zélande : Miss Atkinso…

⁂

Le Travail de la Conférence

Après que Mme de Witt-Schlum… eut souhaité la bienvenue à nos co… étrangères et leur eut remis leur c… déléguée, la présidente de l'U. F. … annonça immédiatement qu'en répo… à la demande qu'elle lui en avait fa… Président Wilson recevrait les m… de la Conférence le même soir à 8 h…

Immédiatement, les déléguées … d'avis qu'il y avait lieu de rédi… vœu devant être laissé entre les … du Président Wilson. Plusieurs … furent présentés. Celui de Mrs. Ha… retint particulièrement l'attention. … l'encouragé du Président de la R… blique des Etats-Unis, dit la déléguée … ricaine, on pense généralement … Commission de femmes pourrait ê… créditée au Congrès de la Paix. »

De cette commission, proposai… Harriman, feraient partie 3 femmes … nées respectivement par chacun de… grands pays, et 10 autres no… par les petits pays. Cette comm… aurait à faire des enquêtes et de… ports sur les questions d'intérêt fé…

Mrs. Fawcett objecta que cette … mission risquerait de faire double … avec les Conseils Nationaux.

Après une discussion qui fut ass… que, le principe de la nomination … commission de femmes fut arrêté … fut décidé que cette nomination … faite par l'ensemble des groupement… nins internationaux. Rien ne fut … quant au nombre des membres de … Commission.

Mmes Brunschwicg, Brigode, … Strachey, Grinberg furent chargées … rédaction de ce vœu qui fut ratifi… à la forme suivante :

A M. le Président Wilson

Les représentantes des Associations féministes des pays alliés et des Etats affiliées à l'Alliance Internationale pour le suffrage des femmes,

Considérant,

Que celles des femmes qui sont privées du droit de suffrage ne peuvent exercer d'action sur la formation du Gouvernement de leur pays et ne sont à aucun titre représentées au Congrès de la Conférence de la Paix,

Que les femmes constituent cependant la moitié de l'humanité,

Qu'elles ont, notamment comme mères, des intérêts moraux et matériels à défendre,

Que leur rôle dans la Société est chaque jour,

Que leur collaboration est indispensable à l'édification d'un monde nouveau,

Qu'il est donc profondément injuste que les femmes ne puissent participer dans les décisions qui termineront la guerre et préparent l'avenir,

Réclament le vote : Qu'une commission soit chargée de représenter les vœux des femmes et des enfants qui seront posés par la Conférence de la Paix.

Les femmes remettront cette commission proposée par les Groupes féministes internationaux à tous les pays représentés à la Conférence de la Paix.